



Aidez-nous à former
**VOS FUTURS
COLLABORATEURS**

EN NOUS VERSANT LA PART DES

13%

DE VOTRE MASSE SALARIALE

À QUOI NOUS SERT-ELLE ?

- À moderniser nos équipements pour la formation des jeunes appelés à devenir vos collaborateurs de demain.
- À adapter nos enseignements aux évolutions des technologies et des contenus de formation.

COMMENT NOUS LA VERSER ?

La Taxe d'Apprentissage est à verser directement à l'Etablissement à l'ordre de l'OGEC Dom Sortais, en joignant à votre règlement le coupon ci-dessous **avant le 1er juin**. Un reçu libératoire vous sera adressé en retour.



VOTRE VERSEMENT

À renvoyer à l'attention de Violaine SERISIER :
administration@domsortais.fr • Tél. 02 41 71 35 36
DOM SORTAIS • 3 RUE MONGAZON • CS 56205
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

Verse la somme de € de taxe d'apprentissage

- Au Lycée des Métiers Dom Sortais (N° UAI 0490903R)
 Au Lycée Général et Technologique Dom Sortais (N° UAI 0490828J)

Par :

Chèque / N° du chèque :

À l'ordre de : OGEC Dom Sortais

Virement / Date du virement : ... / ... /

IBAN : FR76 1444 5004 0008 0037 2199 483

(Merci d'indiquer «TA + votre SIRET» dans la référence du virement)

RECU A RENDRE A :

Mme, M. :

Qualité :

E-mail :

Tél. :

SIRET :

Représentant l'entreprise (cachet) ou Nom et Adresse :

Merci pour votre investissement dans l'avenir des jeunes !